

La signature électronique «LuxTrust»

Déjà 20.000 certificats

Depuis le mois de novembre dernier, date de lancement du guichet unique du gouvernement luxembourgeois, quelque 20.000 certificats, tous types confondus, ont été vendus par LuxTrust.

■ Le gouvernement luxembourgeois a lancé officiellement le 17 novembre dernier son projet de guichet unique, tandis que, de leur côté, plusieurs banques de la place (BCEE, Dexia, Fortis, EPT) annonçaient une évolution de leur solution *e-banking*, afin d'en renforcer encore la sécurité. Le lien entre ces deux initiatives s'appelle LuxTrust.

Depuis, quelque 20.000 certificats (novembre 2008 / mi-janvier 2009) ont été émis par LuxTrust S.A., qui est en fait une autorité de certification constituée le 18 novembre 2005 entre le gouvernement luxembourgeois et d'importants acteurs du secteur privé national, notamment du secteur financier.

Ces certificats se présentent sous trois formes: *smartcard* (carte à puces), *certificat signing*



Les trois supports pour la signature électronique LuxTrust. De gauche à droite: *Signing stick*, *Smartcard* et *Token* pour *certificat signing server*. (Photo: Guy Jallay)

server (code envoyé par sms sur le gsm ou généré par un *Token*) et enfin la *signing Stick* (clé USB spécifique, destinée à une clientèle mobile).

David Paganotti, du service communication et *marketing* chez LuxTrust S.A., précise que «l'authentification sûre offerte par nos certificats permet aux utilisateurs d'accéder à près de 120 procédures administratives ou formulaires du guichet unique de l'Etat (*De Guichet*).

Les applications qui acceptent et supportent la sécurisation via des certificats LuxTrust sont les services *webbanking* de la BCEE, de la BGL, de Dexia et de EPT». David Paganotti souligne dans ce contexte «qu'il est important de noter qu'un seul et même produit LuxTrust (avec un unique PIN donc) permet d'accéder à toutes les applications étatiques et privées qui acceptent notre signature».

Les professionnels peuvent accéder avec un certificat LuxTrust à la plateforme interbancaire *Multiline*, à la déclaration de la TVA en ligne *eTV* et à la plateforme de l'administration des douanes *PLDA*,

pour ne citer que ces quelques exemples.

Par ailleurs, tous les détenteurs (professionnels et privés) d'un certificat LuxTrust peuvent à tout moment apposer leur signature électronique sur leurs courriels ou autres documents, que ce soit en ligne ou non.

Le responsable de la communication indique aussi «qu'à part les quelques hésitations tout à fait normales de la part des utilisateurs confrontés à un nouveau produit, aucun souci majeur n'est à signaler. Les utilisateurs apprécient tout particulièrement le fait de ne plus avoir à utiliser qu'un seul code d'identification au lieu de plusieurs codes PIN, *logins* et autres mots de passe différents pour chaque application».

David Paganotti conclut: «LuxTrust est la seule société à avoir mis en place et à gérer une infrastructure à clé publique (PKI- *Public Key Infrastructure*) au Luxembourg et actuellement la seule en Europe à apporter sous cette forme, des solutions aux secteurs public et privé.

■ DDS